



Bail commercial pour un restaurant.

Par **Dardaine**, le **26/03/2011** à **18:39**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un restaurant dans le cadre d'une SARL.

J'ai un bail commercial avec le propriétaire de l'immeuble dans lequel j'ai mon restaurant.

J'ai appris que le propriétaire souhaite vendre cet immeuble. Je suis intéressé par cet achat.

Mon comptable que je paye aussi pour un service d'aide juridique me dit que je n'ai pas de priorité sur cette vente. Il est vrai que rien n'est stipulé dans le bail, sinon qu'il est reconductible dans environ 3 ans.

Quels sont mes marges de négociation avec le propriétaire? J'apprend par la rumeur villageoise qu'il serait hors de question qu'il me vende cet immeuble. Je ne sais pas pourquoi.

J'ai adressé un courrier au propriétaire l'informant de mon désir d'acheter son bien (en courrier ordinaire). Ai-je bien fait?

Merci de m'orienter.

Bien à vous tous